



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse  
Direction générale de l'enseignement obligatoire et du secondaire II

**Service d'autorisation et de surveillance de  
l'enseignement privé**

SASEP – Chemin de l'Echo 5A – 1213 Onex  
Tél. +41 (0)22 546 72 60  
E-mail : [sasep@etat.ge.ch](mailto:sasep@etat.ge.ch) - Site : [www.ge.ch](http://www.ge.ch)

**ECOLES PRIVEES  
FORMULE II  
DIRECTION**

Cette formule doit être remplie par la personne sollicitant l'autorisation d'exploiter une école privée, ou souhaitant reprendre la direction d'une école.  
Lorsque plusieurs personnes assument la direction, la formule doit être complétée par la personne membre de la direction désignée par l'école.

<b>A. Nom de l'école</b> _____		
<b>B. Données personnelles</b>		
1. <b>Nom</b> _____	Genre <input type="checkbox"/> féminin <input type="checkbox"/> masculin	
<b>Prénom</b> _____	Date de naissance _____	
Nationalité _____	Etat civil _____	
2. <b>Domicile</b> (adresse complète) _____		
3. <b>Etudes accomplies</b> (préciser le nom de l'établissement et le lieu)	Formation achevée	Année
Enseignement secondaire _____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____
Enseignement tertiaire _____	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	_____
4. <b>Titres, certificats ou diplômes obtenus</b> (préciser le nom de l'établissement et le lieu)	Année	
_____ à _____	en _____	
_____ à _____	en _____	
_____ à _____	en _____	
5. <b>Professions exercées antérieurement</b> (préciser la fonction et le lieu)	Années	
_____ de _____ à _____		
_____ de _____ à _____		
_____ de _____ à _____		
<b>C. Données complémentaires</b> (seulement pour les personnes de nationalité étrangère)		
6. Une <b>demande d'autorisation de travail</b> a été déposée au service étrangers de l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM) pour l'activité exercée dans l'école mentionnée au point A le : _____		
7. <b>Type de livret</b> _____		
<b>D. Documents à joindre</b>		
a) un extrait du casier judiciaire + un extrait spécial du casier judiciaire : voir au verso points 2 et 3		
b) un curriculum vitae		
c) la copie des certificats et diplômes et, selon le cas, l'original d'une traduction officielle : voir au verso points 4 et 5		
d) la copie des certificats et attestations de travail		
e) pour les personnes étrangères : copie de l'autorisation de travail ou de séjour délivrée par le service étrangers de l'OCPM		
<b>E. Le/la soussigné-e certifie la véracité des indications contenues dans le présent document</b>		
Lieu, date et signature de l'intéressé-e  _____		

## F. Adresses et informations utiles

### 1. Service d'autorisation et de surveillance de l'enseignement privé

- ♦ pour télécharger la formule IV : [www.ge.ch/document/formule-iv-enseignant-e-ecoles-privees](http://www.ge.ch/document/formule-iv-enseignant-e-ecoles-privees)
- ♦ pour tout renseignement sur les procédures en lien avec le service
  - [sasep@etat.ge.ch](mailto:sasep@etat.ge.ch) - [www.ge.ch](http://www.ge.ch)
  - réception téléphonique de 9h à 12h ou sur rendez-vous
  - Tél. n° +41 22 546 72 60
  - Chemin de l'Echo 5A – 1213 Onex

### 2. Extrait du casier judiciaire

- ♦ il s'obtient dans le pays de résidence, doit être daté de moins de 3 mois
- ♦ selon le cas, joindre l'original d'une traduction officielle (voir point 4 ci-dessous)
- ♦ les actes de mœurs établis par des communes ou des municipalités ne sont pas acceptés

*Pour la Suisse* : Casier judiciaire suisse - Office fédéral de la justice

- commande par internet : [www.bj.admin.ch/bj/fr/home/publiservice/strafregister.html](http://www.bj.admin.ch/bj/fr/home/publiservice/strafregister.html)
- Tél. n° +41 58 465 01 98 de 10h à 11h30
- Bundesrain 20 - 3003 Berne
- commande au guichet de La Poste : renseignements sur [www.post.ch/fr/particuliers/privat-shopping/achats-a-la-filiale/extrait-de-casier-judiciaire](http://www.post.ch/fr/particuliers/privat-shopping/achats-a-la-filiale/extrait-de-casier-judiciaire)

*Pour la France* : Casier judiciaire national

- commande par internet : [www.justice.fr/themes/casier-judiciaire](http://www.justice.fr/themes/casier-judiciaire)
- Tél. n° +33 2 51 89 89 51
- Rue du Landreau 107 - 44317 Nantes Cedex 3 - France
- l'extrait (bulletin n° 3) est gratuit et peut être demandé en plusieurs exemplaires

### 3. Extrait spécial du casier judiciaire

- ♦ il vise à protéger les mineurs ou d'autres personnes particulièrement vulnérables
- ♦ il s'obtient en Suisse, auprès du Casier judiciaire suisse - Office fédéral de la justice, doit être daté de moins de 3 mois
- ♦ condition :  
joindre la confirmation écrite et signée de l'employeur  
(ou de l'organisation ou de l'autorité compétente). *Ce formulaire peut être généré en ligne.*
  - commande par internet :  
[https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/sonderprivatauszug\\_fr](https://www.e-service.admin.ch/crex/cms/content/strafregister/sonderprivatauszug_fr)
  - Tél. n° +41 58 465 01 98 de 10h à 11h30
  - Bundesrain 20 - 3003 Berne

### 4. Traductions officielles - Traductrices et traducteurs-juré-e-s du canton de Genève

- ♦ l'original d'une traduction effectuée à Genève par une traductrice ou un traducteur-juré-e est exigé si l'extrait du casier judiciaire ou le dernier diplôme pertinent pour la branche enseignée est en langue étrangère hormis l'allemand, l'italien, l'espagnol et l'anglais
- ♦ pour obtenir la liste des traductrices et traducteurs-juré-e-s
  - [traducteurs.jures@etat.ge.ch](mailto:traducteurs.jures@etat.ge.ch) - [www.ge.ch/trouver-traducteur-jure](http://www.ge.ch/trouver-traducteur-jure)
  - Rue de l'Hôtel de ville 2 – 1204 Genève
  - Tél. n° +41 22 327 95 60
- ♦ sur présentation de la copie d'une attestation d'immatriculation valable, les étudiant-e-s de l'Université de Genève sont dispensé-e-s de faire traduire leur diplôme

### 5. Documents originaux

- ♦ sur demande, les documents originaux peuvent être retournés aux écoles ou aux enseignant-e-s